

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2019

La réunion du Conseil Municipal du 3 Juin s'est déroulée sous la présidence de M. BRESSELLE Pierre, Maire de Lantriac.

Présents tous les membres saufs :

Excusés : Félix GRANGEON, Jean-Marc SOULIER.

Mme Laurence DESSALCES a donné procuration à M. Laurent REYMOND.

Monsieur Julien SURREL a été nommé Secrétaire.

Le dernier compte rendu du 15 Avril 2019 est porté à la connaissance du Conseil Municipal et ne donne lieu à aucun commentaire. L'ordre du jour est alors abordé.

ECLAIRAGE PUBLIC LES SAGNIERES

Monsieur le Maire expose que suite à un renforcement du réseau sur le secteur des Sagnières, il est opportun de procéder à l'enfouissement de l'éclairage public sur ce secteur (les Peyrouses / ferme BOUSSIT). Le montant total des travaux est de 30 884,18€ dont 16 968,30€ à charge de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avant-projet et l'inscription de la somme de 16 968,30€ au budget primitif.

ACHAT DE TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17/12/2018 portant sur l'acquisition de la parcelle AN, n° 86 par la commune. Il expose qu'il y a lieu de compléter cette délibération par l'acquisition d'une partie de la parcelle AN, n° 76 pour 1/6 représentant la part de l'indivision du chemin d'accès. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette décision.

AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire rappelle que le département est chargé de répartir le produit des amendes de police relatives à la sécurité routière dont la dotation est mise à disposition du Préfet. L'aide sollicitée doit contribuer à la réalisation de travaux améliorant la sécurité. Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention pour la seconde phase des cheminements piétons. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette demande.

JURY D'ASSISES 2020 – LISTE PREPARATOIRE

Monsieur le Maire rappelle la procédure d'établissement de la liste des jurés d'assises.

L'arrêté préfectoral fixant à deux le nombre de jurés pour la commune, il est procédé au tirage au sort de six noms à partir de la liste électorale. La liste annuelle définitive sera fixée par le Président du Tribunal.

- GIRAUD Valérie
- CAU Isabelle épouse DELABRE
- MOULIN Gérard
- ABEILLON Juliette
- BOYER Joëlle épouse SAURON
- ISSARTEL Marie Rosie Thérèse

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre une délibération affirmant son soutien au service public de l'ONF et son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette proposition.

VENTE DE BOIS

Dans le cadre de son programme de gestion, l'ONF propose la vente des coupes des parcelles 1 et 3. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

DROIT DE PREEMPTION

Suite à la demande d'intention d'aliéner d'un immeuble sis 10, rue de Lausanne, section AO, n° 70 et AO 71, le conseil municipal à l'unanimité décide de renoncer à son droit de préemption.

Divers :

Installation nouvelle ostéopathe, Mme MERIGEON Camille